

diminuent avec la multiplication des tâches familiales. Même avec une activité lucrative, les revenus de famille ne suffisent pas à couvrir les besoins de base. J'ai parlé tout à l'heure de la statistique de l'Office fédéral. Sur ces 340 000 personnes qui seraient pauvres, il y a un taux de 38% qui travaillent et qui ont un revenu à 100%.

Le projet du canton de Fribourg suit les recommandations de la Conférence suisse des directeurs des affaires sociales. Nous avons aussi regardé les projets qui existent dans les autres cantons (Tessin et Soleure) et ceux qui sont actuellement mis en consultation (Schwyz, Vaud et Genève). Nous avons basé notre projet sur les éléments suivants. Nous devons lier le droit aux prestations complémentaires à l'exercice d'une activité lucrative. Nous voulons éviter les effets de seuil et nous voulons concevoir ces prestations complémentaires pour familles comme une incitation à l'exercice d'une activité lucrative. Nous voulons permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. L'objectif est d'apporter un soutien aux familles ayant un bas revenu, afin qu'elles n'aient pas besoin de recourir à l'aide sociale. Dans ce canton, de nombreuses familles, malgré une activité lucrative, n'arrivent pas à la fin du mois à joindre les deux bouts. Si nous n'avons pas été plus loin dans la présentation de ce projet, c'est que nous sommes actuellement en phase de simulation. Les conséquences financières peuvent dépendre de l'âge jusqu'auquel nous allons prendre les enfants en considération. Je vous donne un exemple des simulations que nous faisons aujourd'hui. Si nous limitons les prestations complémentaires aux enfants dès l'âge de six ans, nous aurions environ 2000 familles qui seraient concernées dans ce canton. L'évaluation financière est de l'ordre de 20 millions par année sur cet élément.

En ce qui concerne les autres questions, nous travaillons d'arrache-pied sur ce projet. Nous avons tout d'abord attendu de voir si une solution se débloquait au niveau de la Confédération. M. Burkhalter a été très clair. Il nous a dit qu'il n'y aurait pas, pour l'instant, de solutions au niveau de la Confédération. Il faut que les cantons partent avec des projets et ensuite ils feront une évaluation de l'ensemble des projets qui auront démarré. C'est un mandat constitutionnel. Les articles 59 et 60 de la constitution obligent le canton à mettre sur pied des prestations complémentaires pour les familles à bas revenus avec des enfants. Nous devons présenter un projet. Nous sommes un petit peu en retard par rapport à la présentation du projet. Nous devons tenir compte du plan financier de l'Etat de Fribourg. Le Conseil d'Etat a retenu des montants au budget 2012. Pour répondre à M. le Député Frossard, il n'existe aujourd'hui pas de prestations complémentaires pour familles. Ce n'est pas un doublon, mais une nouvelle prestation qui permettra aux familles de notre canton d'aborder avec un petit peu plus de sérénité le futur et surtout pour les enfants de bénéficier de meilleures conditions.

Je vous remercie d'accepter cette motion.

– Au vote, la prise en considération de cette motion est acceptée par 64 voix contre 5. Il y a 16 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Bourgnonecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Lehner (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Neuhaus (SE, PDC/CVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Roubaty (SC, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vez (FV, PDC/CVP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP). Total: 64.

Ont voté non:

Badoud (GR, PLR/FDP), Binz (SE, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP). Total: 5.

Se sont abstenus:

Bachmann (BR, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Deschenaux (GL, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Gander (FV, UDC/SVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Kolly (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Wicht (SC, PLR/FDP). Total: 16.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Postulat P2072.10 Andrea Burgener Woeffray/Bruno Fasel

(rapports réguliers sur la pauvreté dans le canton de Fribourg)¹

Prise en considération

Burgener Woeffray Andrea (PS/SP, SC). Die Debatte über die Realität und die Frage darüber, ob es Armut gibt, haben wir vor der Pause bereits geführt. Dies angenommen und dies wirklich bestätigt, ist denn auch mit dem Staatsrat zu schliessen, dass Armut vielschichtig ist und global bekämpft werden muss. Unterschiedlich sind die Ursachen, unterschiedlich sind die Zusammenhänge, in welchen Armut entsteht. Der Staatsrat erinnert uns in seiner Antwort an die lange Liste von Massnahmen, die im Kanton schon getroffen wurden, um der Armut Stirn zu bieten. Die Liste lässt sich sehen.

¹ Déposé et développé le 17 mars 2010, BGC p. 362; réponse du Conseil d'Etat le 22 septembre 2010, BGC p. 1848.

Vielleicht muss auch selbstkritisch gesagt und einfach nochmals gesagt werden, dass es auch Gesetze gibt, die nicht ausreichen, um Armut in die Schranken zu weisen. Doch wir verlangen mit unserem Postulat keine weitere Massnahme.

Dans notre postulat, nous ne demandons pas une nouvelle mesure, mais un rapport qui comprend une analyse de la pauvreté dans notre canton, une analyse qui décrit les causes et l'évolution de la pauvreté sous ses différents angles. Nous demandons au fond un vrai monitoring qui garantira de tirer des conclusions à tout moment. Un simple rapport qui résumera les mesures entreprises ne fera pas l'affaire, qu'il soit publié une ou deux fois par législature. Un tel rapport ne reflétera jamais le présent, un présent qui devra appeler à l'action. Selon l'avis du groupe socialiste, des réflexions approfondies à mener sur la récolte des informations pour établir un état des lieux sont plus importantes dans un premier temps que le rapport lui-même et pour, par la suite, définir ou redéfinir la stratégie pour combattre la pauvreté dans des réalités changeantes. C'est donc un monitoring qui poursuivra de manière détaillée les indicateurs, déterminants et composantes de ce phénomène complexe, comme la formation, le marché du travail et la démographie, pour n'en citer que quelques-uns. Peut-être qu'un atlas électronique des données sociales, comme il a été développé pour le canton du Valais, pourrait servir comme modèle de base et une base pour évaluer les priorités des mesures à entreprendre par la suite. D'autres systèmes de récolte d'indicateurs existent par exemple dans l'Armutsbereich du canton de Bâle, comme M^{me} la Commissaire vient de me le montrer ce matin.

La réponse du Conseil d'Etat suite à notre postulat va dans ce sens. C'est la raison pour laquelle je vous invite, chers collègues, à accepter le postulat tel que proposé par le Conseil d'Etat.

Brodard Jacqueline (*PDC/CVP, SC*). Le groupe démocrate-chrétien a étudié le postulat qui nous est soumis avec beaucoup d'intérêt. Les mesures existantes citées vont dans les sens de notre politique de soutien aux familles. Notre groupe soutient l'idée d'établir des indicateurs indispensables à une meilleure lisibilité de la situation et à l'adoption de mesures ciblées. Pour notre groupe, la fréquence fixée à 5 ans pour l'établissement du rapport est tout à fait judicieuse, puisqu'elle correspond à la durée des programmes de législature. Sur la base de ces quelques remarques, le groupe démocrate-chrétien soutiendra ce postulat.

de Weck Antoinette (*PLR/FDP, FV*). Le groupe libéral-radical accepte le principe de ce postulat dans un sens un petit peu différent de ce qui nous a été expliqué par le groupe socialiste par la voix de M^{me} Burgener. Le but du groupe libéral-radical n'est pas de faire des rapports, mais bien de combattre la pauvreté. Pour cela, il faut connaître le terrain. Sur le terrain, il faut connaître les causes, les effets et les moyens pour améliorer la situation des personnes qui se trouvent dans cet état. Il est vrai qu'une telle étude n'est pas facile à faire. Toutefois, à la lecture de la réponse du Conseil d'Etat, on a l'impression que le Conseil d'Etat ne sait pas en-

core comment il va empoigner ce problème. Le groupe libéral-radical craint que la Direction de M^{me} Demierre ne mette trop d'énergie pour créer des méthodes et des moyens d'étude. Or, des études sur la pauvreté existent et ont déjà été faites ailleurs en Suisse, spécialement dans les cantons urbains. J'en ai pour preuve une étude qui vient de sortir et qui a été faite en ville de Zurich sur la motricité des enfants de première année, par une étude toute simple avec quatre exercices de gymnastique. Cette étude, simplement par ces quatre exercices, est arrivée à la conclusion que les enfants des quartiers défavorisés présentent plus de problèmes de motricité déjà à l'âge de 6 ou 7 ans. On met ainsi le doigt sur la difficulté d'informer les personnes des classes défavorisées qui, par exemple, ne savent pas que des clubs de sport existent et peuvent recevoir leurs enfants gratuitement. Ces classes ne sont pas au courant de la nécessité de faire des exercices physiques, même pour des enfants de 6 ou 7 ans. Ceci n'est qu'un exemple pour demander à la Direction de ne pas se perdre dans des réflexions sur la mise sur pied de cette étude, mais de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs pour arriver au plus vite sur le terrain. Il ne faut pas perdre de vue que le but n'est pas d'étudier la pauvreté, mais de la combattre. C'est là qu'il faut mettre l'énergie et les moyens financiers. Si la première étude fera l'état des lieux et des moyens mis en place, le groupe libéral-radical souhaite que les suivantes donnent les résultats obtenus dans la réalité. C'est dans ce sens que le groupe libéral-radical soutient la position du Conseil d'Etat selon laquelle un rapport par législature est suffisant.

Genoud Joe (*UDC/SVP, VE*). Le groupe de l'Union démocratique du centre admet la nécessité de ce postulat. Les riches deviennent toujours plus riches, les pauvres toujours plus pauvres. Malgré les prestations qu'offrent les services sociaux, beaucoup de personnes se trouvent en situation de pauvreté. Je tiendrai à relever que de nombreux rentiers AVS ont du mal à boucler leur budget et n'osent pas se manifester pour demander soit les prestations complémentaires, soit les subventions d'assurance-maladie ou d'autres prestations. Je demanderai un complément à ce postulat. Il ne faut pas seulement qu'un rapport soit établi, mais qu'on informe mieux toutes les associations, en particulier les associations de retraités, pour que les personnes dans le besoin osent se présenter à différents services sans gêne. Ainsi, on pourra donner de l'aide et du soutien à ces gens qui ont travaillé toute une vie et qui ont respecté les règles de notre pays. Le groupe de l'Union démocratique du centre soutiendra ce postulat.

Fasel-Roggo Bruno (*ACG/MLB, SE*). Als Mitpostulant und im Namen der Fraktion möchte ich Ihnen, Frau Staatsrätin für den Bericht und die Annahme des Postulats danken. Mit Ihrer Antwort zeigen Sie, dass die Armut in unserem Kanton ein ernstzunehmendes Thema ist. Mit Ihren 55 eingeführten und den 26 geplanten Massnahmen sind Sie sicher auf dem richtigen Weg. Dazu möchte ich Ihnen gratulieren. Um eine Langzeit-Armut mit Nachhaltigkeit in den Griff zu bekommen, verlangen wir in unserem Postulat einen Bericht vor Ablauf der Legislaturperiode,

wie Sie es selber in Ihrer Antwort festgehalten haben. Der Bund erstellt jährlich einen Bericht. Nun muss dieser Bericht in allen Bereichen der Armut detailliert und ausführlich Auskunft geben und zwar über unterstützende Angebote, präventive Angebote, finanzielle Leistungen, Koordinationsaspekte zwischen dem Kanton und den Gemeinden, mögliche und geplante Massnahmen aufgrund der finanziellen Mittel des Staates. Aufgrund der Armutssituation in unserem Kanton fordere ich den Staatsrat auf, nötigenfalls Zwischenberichte vorzulegen.

Aus all diesen Überlegungen fordere ich Sie auf, das Postulat zu unterstützen. Nur so können wir gegen die Armut handeln.

La Commissaire. La question cruciale de la pauvreté préoccupe le Conseil d'Etat et touche toutes les Directions du Conseil d'Etat. On a vu lors de la présentation de l'état des lieux tout ce qui est déjà mis en place pour lutter contre la pauvreté dans le canton. L'ensemble des 86 mesures, 55 mesures déjà en cours et 26 projets sur lesquels les différentes Directions planchent, vont dans le sens d'une lutte contre la pauvreté. Pour le Conseil d'Etat, il est extrêmement important d'accepter le postulat et de pouvoir présenter un rapport une fois par législature. Nous ne souhaitons pas faire des rapports pour faire des rapports. Si je prends celui du canton de Bâle, c'est un rapport de 300 pages. Comme l'a dit M^{me} la Députée De Weck, si l'on doit faire deux rapports ce cette longueur par législature, nous ne ferons plus que cela. Ce n'est pas ce que nous souhaitons. La Direction de la santé et des affaires sociales sait parfaitement comment empoigner ce problème. Nous avons déjà travaillé. Nous avons présenté un état des lieux des 86 mesures et nous sommes déjà en train de travailler sur les différents outils dont nous avons besoin pour élaborer ce rapport. Ce sont simplement des instruments pour des bases de données et pour composer ce tableau de bord que nous allons mettre en place. Nous devons aussi faire des enquêtes de terrain. Il ne suffit pas de simplement prendre en compte les éléments que nous avons déjà. Nous devons aller voir la réalité sur le terrain. Nous n'avons aucun souci quant à la question de savoir si nous saurons ou non empoigner le rapport. Nous avons parfaitement les compétences pour élaborer un tel rapport.

En ce qui concerne l'intervention de M. Joe Genoud, la question de l'information est un élément crucial. Nous allons y répondre par la mise sur pied du guichet social qui sera à disposition de l'ensemble de la population pour faire connaître tout ce qui existe, toutes les associations et les services qui sont à disposition. La Confédération a élaboré une stratégie nationale, stratégie nationale que nous avons bien sûr examinée. Sur toutes les pistes évoquées par la Confédération, je peux vous assurer que nous sommes déjà actifs dans le canton. Sur la mise en place et le renforcement de nouveaux projets, tel que celui des prestations complémentaires dont on a parlé tout à l'heure, ce sont des éléments qui vont parfaitement dans le sens d'une lutte contre la pauvreté dans notre canton. Il y a d'autres projets, notamment la plateforme Jeunes. Nous ne devons plus avoir de jeunes dans ce canton qui sont sans solution de formation. Nous devons également mettre

en place des décroissements pour les personnes qui sont au chômage de longue durée, comme l'instrument que vous avez voté dans la loi sur l'emploi et les mesures du marché du travail avec la création de trois structures dans les différentes régions du canton pour avoir une approche décroisée des personnes qui sont en situation de chômage longue durée. Je rappelle que le canton de Fribourg est un des cantons pilotes dans la collaboration interinstitutionnelle qui est l'un des trois autres moyens, avec les prestations complémentaires, donnés par la Confédération pour lutter contre la pauvreté. Le troisième moyen est l'éducation précoce. Nous sommes aussi actifs dans le canton de Fribourg, notamment avec le soutien d'associations telles que l'éducation familiale. Nous sommes là aussi un canton pilote avec l'offre qui est faite dans ce sens. Dans ce cadre du projet «Poids corporel sain», nous avons ciblé les 0 à 6 ans pour créer toute une série de mesures qui permettent d'instaurer dans ce canton une politique globale dans ce sens.

Je vous invite à accepter ce postulat en prenant en compte le fait que nous présenterons un rapport par législature. Nous ferons aussi bien sûr un suivi des différents éléments car il faut avoir au jour le jour un suivi de ce qu'il se passe par rapport aux différents indicateurs. C'est avec ces remarques que je vous invite à accepter ce postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 84 voix contre 5. Il y a 2 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Deschenaux (GL, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Emonet (VE, PS/SP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Ganiot (FV, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Lehner (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Neuhaus (SE, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Roubaty (SC, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vez (FV, PDC/CVP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP). Total: 84.

Ont voté non:

Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP). *Total: 5.*

Se sont abstenus:

Brönnimann (SC, UDC/SVP), Schorderet G (SC, UDC/SVP). *Total: 2.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Elections protocolaires

La Présidente. Cette journée du 11 novembre est certes la journée des filles rebaptisée «Futur en tous genres», une journée pour permettre aux filles et garçons de découvrir des métiers, dont je vous ai parlé ce matin. J'espère que pour Florian Bourguet, Adrien Currat et Colin Glardon la matinée n'a pas été trop longue ou fastidieuse. Cette journée du 11 novembre permet surtout au président du Grand Conseil d'annoncer les résultats des élections protocolaires pour l'année 2011.

C'est un évènement annuel pour lequel les familles, les amis des candidates et candidats sont présents dans les tribunes de notre parlement cantonal.

Je les salue bien cordialement et leur souhaite la bienvenue dans cette enceinte.

J'ai aussi aperçu quelques personnalités politiques dont le préfet de la Singine M. Bürgisser, et plusieurs syndics, Monsieur le Syndic de Cormondes M. Riedo, Monsieur le Syndic de Schmitt M. Bürger, Monsieur le Syndic de Ponthaux M. Gumy, ainsi que d'autres membres du Conseil communal. A vous, toutes et tous, je vous souhaite la bienvenue dans notre parlement cantonal et vous remercie de passer ces moments en notre compagnie.

(Résultats des scrutins organisés en cours de séance)

1. Election à la deuxième vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2011

Bulletins distribués: 97; rentrés: 94; blancs: 15; nul: 0; valables: 79; majorité absolue: 40.

Est élu *M. Pascal Kuenlin*, à *Marly*, par 61 voix. Il y a 18 voix éparses.

– Sous les applaudissements, l'élu est félicité et fleuri par les représentants du parti libéral-radical.

La Présidente. Monsieur le 2^e vice-président élu, Je vous adresse, au nom du Grand Conseil, toutes mes félicitations pour votre accession à la troisième marche du podium présidentiel. Il n'a pas été nécessaire de tester votre adresse sur un tir au panier à deux ou à trois points pour que notre parlement vous apporte sa confiance à ce poste. Député depuis les élections de 1996, vous connaissez tous les rouages de notre parlement et votre large expérience vous sera utile pour ce nouveau poste. Vous avez déjà testé les trois marches pour accéder à une présidence. Oui, après avoir été membre, puis vice-président, vous êtes actuellement

président de la Commission des finances et de gestion, c'était ainsi un essai transformé. Bravo!

Monsieur le deuxième vice-président, je vous adresse d'ores et déjà tous mes vœux et vous réitère mes vives félicitations.

2. Election à la première vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2011

Bulletins distribués: 101; rentrés: 96; blancs: 17; nuls: 3; valables: 76; majorité absolue: 39.

Est élue *M^{me} Gabrielle Bourguet*, à *Granges*, par 59 voix. Il y a 17 voix éparses.

– Sous les applaudissements, l'élue est félicitée et fleurie par les représentants du parti démocrate-chrétien.

La Présidente. Madame la première Vice-présidente élue, Chère Gabrielle,

C'est avec un grand plaisir que je vous exprime mes sincères félicitations, au nom de notre parlement, pour votre élection à la vice-présidence du Grand Conseil. Vous êtes la dernière arrivée du trio présidentiel puisque vous êtes députée depuis 2006. Toutefois, vous avez déjà acquis beaucoup d'expérience en siégeant dans de nombreuses commissions. Chère Gabrielle, durant cette année 2010, j'ai pu compter sur votre soutien dans la conduite de mon mandat et je vous en remercie. Aujourd'hui est une journée particulière pour vous et ceci à double titre. En effet, non seulement vous accédez à la vice-présidence de notre parlement, mais de plus vous avez vécu ce jour accompagné par un de vos enfants. Je sais que ce sont des moments qui resteront gravés dans votre mémoire. Durant cette année de vice-présidence, vous aurez tout loisir de préparer et d'ajuster votre emploi du temps en vue de l'année présidentielle qui ne laisse que peu de répit. Je vous réitère mes vives félicitations.

3. Election à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2011

Bulletins distribués: 103; rentrés: 101; blancs: 10; nul: 1; valables: 90; majorité absolue: 46.

Est élue *M^{me} Yvonne Stempf-Horner*, à *Guschelmuth*, par 84 voix. Il y a 6 voix éparses.

– Sous les applaudissements, l'élue est félicitée et fleurie par sa famille et les représentants du parti démocrate-chrétien.

La Présidente. Madame la Présidente élue, Chère Yvonne,

Je vous exprime mes vives félicitations pour votre brillante élection à la présidence de notre Grand Conseil pour l'année 2011. Après des années, nombreuses au service de vos citoyennes et citoyens comme conseillère communale, puis syndique, vous êtes élue depuis 1996 à la députation et vous effectuez votre 3^{ème} législature. Vous avez siégé dans de nombreuses commissions et connaissez parfaitement le fonctionnement de notre institution. Ceci vous permettra de mener les débats avec célérité et diligence.